PIERRE MONTAGNON

# L'ARMÉE D'AFRIQUE

## De 1830 à l'indépendance de l'Algérie

Pygmalion

Extrait de la publication

# L'ARMÉE D'AFRIQUE

De 1830 à l'indépendance de l'Algérie

Extrait de la publication

Extrait de la publication

PIERRE MONTAGNON

# L'ARMÉE D'AFRIQUE

De 1830 à l'indépendance de l'Algérie

Pygmalion

Sur simple demande adressée à
Pygmalion, 87 quai Panhard et Levassor 75647, Paris Cedex 13,
vous recevrez gratuitement notre catalogue
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

---

© 2012, Pygmalion, département de Flammarion
ISBN 978-2-7564-0794-4

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).
Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# AVERTISSEMENT

Le terme « indigène » présente, aujourd'hui, une connotation colonialiste et discriminatoire. Couramment employé avant 1954, on parlait du « *peuplement indigène* », de « *servir à titre indigène* », etc. Cet usage le rend quasi incontournable dans un retour sur la période 1830-1962.

Extrait de la publication

Extrait de la publication

*Aux 300 000 combattants de l'armée d'Afrique*
*tombés pour la France de 1830 à 1962.*

# I

# LA CONQUÊTE DES LIGNARDS

## 14 juin 1830

Le jour se lève sur la presqu'île de Sidi-Ferruch. À l'est, sur les hauteurs derrière lesquelles se cache Alger, l'astre solaire ne va pas tarder à monter. Bientôt, ses rayons darderont d'un feu brûlant.

L'eau de la Méditerranée, en cette mi-juin, est tiède. Les soldats, qui y pataugent après avoir sauté de leurs chalands de débarquement, la trouvent douce. En d'autres circonstances, sans doute, auraient-ils aimé couler quelques brasses dans cette onde claire. Pour l'heure, ils ne sauraient. Leurs officiers aux approches du rivage leur commandent de crier « *Vive le Roi !* ». Alors, ils lancent « *Vive le Roi !* », comme leurs pères deux ou trois décennies auparavant lançaient « *Vive la République* » ou « *Vive l'Empereur !* ». Le prince qui les régente s'appelle aujourd'hui Sa Majesté Charles X et il les a mandés de prendre Alger, la cité barbaresque qui défie le monde chrétien depuis des siècles.

Ces hommes, prenant pied dans la Régence d'Alger, ce 14 juin 1830, appartiennent à ce que la terminologie de l'époque qualifie de régiments d'infanterie de ligne. En abrégé, ces fantassins sont baptisés lignards. La loi Suchet de 1824 en a fait des soldats de métier. Engagés volontaires ou appelés désignés par tirage au sort, les remplacements étant autorisés, ils sont partis pour huit années sous les armes. Après un tel bail sous l'uniforme



Extrait de la publication

que faire ? Repiquer, le plus souvent, pour un nouveau bail qui assure le gîte et le couvert. Bugeaud, par la suite, les évoquant, pourra écrire : « *On n'est soldat que quand on n'a plus la maladie du pays, quand le drapeau du régiment est considéré comme le clocher du village ; quand on aime son drapeau, quand on est prêt à mettre le sabre à la main toutes les fois que l'honneur du numéro est attaqué ; quand on a la confiance en ses chefs, en son voisin de droite et de gauche ; quand on les aime et qu'on a longtemps mangé la soupe ensemble*[1]. »

Ces « *Vieux soldats* », professionnels du métier des armes, sont encadrés par des cadets du royaume et des briscards sortis du rang. Les premiers sont passés par les écoles, quelques-uns par Polytechnique, la majorité par Saint-Cyr. Les seconds ont gagné leur épaulette à la pointe de leur sabre. Pour les plus anciens, ce fut sous l'Empereur, mais de ceux qui vécurent l'épopée, il n'en reste guère. Quinze ans depuis Waterloo !

Les chefs de ces troupes, qui s'en vont théoriquement laver un vieil affront – le coup d'éventail du 29 avril 1827 –, sont presque tous des ci-devant. À commencer par le commandant en chef, le général comte de Bourmont. Il en est de même à la tête des brigades et des régiments de ce corps expéditionnaire de 37 000 hommes[2] ayant quitté Toulon pour Alger. Restauration fait loi. Du moins, certains ont guerroyé vaillamment sous l'Empire.

*

Pour désigner cette armée qui, le 5 juillet 1830, entre en vainqueur dans Alger, le terme d'armée d'Afrique est-il alors avancé ? Deux mois plus tard, le 7 septembre, Clauzel, successeur de Bourmont au lendemain des Trois Glorieuses, dans une proclamation aux Habitants du Royaume d'Alger, signe « *Le Général commandant en chef l'armée d'Afrique* ».

Clauzel, vieux soldat de l'Empire, condamné à mort par contumace après 1815 pour fidélité à l'Empereur, porte-t-il l'armée

1. Bugeaud, *Œuvres militaires,* réunies par Weil en 1883.
2. Soit 31 000 fantassins, 2 300 artilleurs, 500 cavaliers et un millier de sapeurs. Plus les services (intendance, santé, gendarmerie, etc.).



Extrait de la publication

d'Afrique sur les fonts baptismaux ? Non ! Le 11 avril 1830, le lieutenant général de Bourmont a été nommé, par Charles X, commandant en chef de l'armée d'Afrique. Toutefois, si la notion d'Afrique était dans les esprits, on parlait plutôt de l'expédition d'Alger. Clauzel, le 7 septembre, officialise une expression destinée à se prolonger et à se modifier complètement.

Car cette armée d'Afrique de 1830 est fort loin de celle qui répondra à ce nom un siècle plus tard. Elle représente une armée venue de France avec des soldats, tous, à une exception ou deux près au niveau des interprètes, des métropolitains. Elle est l'émanation de l'armée française du moment avec ses engagés et ses appelés, soldats de métier d'une armée professionnelle.

L'armée d'Afrique de demain qui va se constituer progressivement, au fil des besoins et des initiatives, présentera un tout autre visage. Elle perdra son cachet métropolitain. Seul l'essentiel de ses cadres, les officiers principalement, proviendra de la Mère patrie. Les enfants du Maghreb et d'ailleurs formeront et gonfleront les rangs. On les verra surgir et s'organiser :

— Zouaves, les premiers de tous.

— Légionnaires issus de la vieille Europe.

— Spahis, chasseurs d'Afrique, cavaliers indispensables dans un pays où le cheval est roi.

— Disciplinaires des bataillons d'Afrique.

— Tirailleurs algériens, puis tunisiens, et marocains.

— Goumiers.

— Méharistes veillant sur le grand Sud.

Ces hommes, en majorité, sont donc nés dans ce pays froid où le soleil est chaud, suivant la formule de Lyautey, expert en la matière. Ils ont vocation à y vivre et à y tenir garnison. Presque tous, à l'égal de leurs anciens de 1830, seront des soldats de métier, liés par contrat au service de la France.

Enracinement, environnement, combats menés sur le sol même du Maghreb, expliquent d'abord la spécificité de cette troupe originale et colorée où un tirailleur ne ressemblera en rien à un lignard, un spahi à un dragon. La fidélité, l'héroïsme seront ses vertus majeures. Les batailles livrées le démontreront aussi bien dans les guerres dites coloniales que dans les grands conflits mondiaux. 1914-1918, 1939-1945 seront des points d'orgue du



Extrait de la publication

sang versé pour une France dont la majorité ignorait tout avant d'aller mourir pour elle.

Un mot encore pour éviter des méprises, car l'appellation même d'armée d'Afrique offre un côté trompeur. Si elle est troupe d'Afrique, l'armée d'Afrique n'est pas l'armée de l'Afrique. Elle n'est que celle de l'AFN[1], l'Afrique française du nord, cette terre s'étalant des côtes marocaines de l'Atlantique au golfe des Syrtes sur les rivages tunisiens de la Méditerranée. Terre que les envahisseurs arabes, au VIIe siècle, arrivant de l'est, ont baptisée « *Djeziret el Maghreb* », l'île du couchant. Ils la voyaient comme une île isolée entre deux mers. Atlantique et Méditerranée au nord, immensités sahariennes de cailloux et de sable au sud. Le Maghreb, l'Occident, le Couchant. Douze siècles plus tard, le terme est toujours là, plus vivant que jamais.

*

Les unités débarquées proviennent de l'armée française de 1830. En attestent les numéros des régiments d'infanterie : 3e, 14e, 37e, 20e, 28e de ligne de la division Berthezène ; 6e, 49e, 15e, 48e, 21e et 34e de ligne de la division Loverdo ; 35e, 17e, 30e, 23e et 24e de ligne de la division Des Cars. Il n'est que deux régiments de marche, 1er et 2e léger, issus de plusieurs régiments qualifiés d'infanterie légère. Les Français se souviendront de ces régiments de ligne. La conquête de l'Algérie, de 1830 à 1857, fut en grande partie leur œuvre. À Mostaganem, existait une avenue du 1er de ligne, témoignage du combat, en 1840, de Tem Salmet, au sud-ouest d'Oran, non loin de Misserghin, où quatre compagnies de lignards de ce 1er de l'arme avaient formé un carré qui avait repoussé une attaque de 8 000 cavaliers. Dix ans après le débarquement de Sidi-Ferruch, la Ligne constituait toujours l'essentiel de l'armée française d'Algérie.

Une Ligne qui, d'entrée, souffre ! Si les combats jusqu'à la prise d'Alger ne sont pas excessivement meurtriers, l'été algérien accable une troupe équipée à l'européenne. Pire surtout,

1. Une liste des abréviations se trouve en fin d'ouvrage.

les maladies, les épidémies frappent le corps expéditionnaire. Des milliers d'hommes meurent de maladie, des centaines doivent être rapatriés. D'autres encore, plus simplement, demandent à rentrer en France et il serait mauvais pour l'état d'esprit général de leur refuser ce retour. Résultat, le 2 septembre 1830, lorsque Clauzel débarque à Alger pour relever Bourmont, il trouve seulement 20 000 hommes. Et Paris entend réduire ces effectifs en rapatriant le plus grand nombre possible d'unités. Cette exigence, au début des années 1830, ira croissant. Si Clauzel, veut garder la conquête, il doit trouver des soldats. L'armée d'Afrique va naître de cet impératif.

Extrait de la publication

Extrait de la publication

# II

# ZOUAVES ET LÉGIONNAIRES

Avant son départ, Bourmont pressentait ce besoin et envisageait une amorce de solution, en l'occurrence enrôler des locaux. Il avait donné suite à une note du 12 août du lieutenant général de police d'Alger, d'Aubisgnoc : « *Pour servir de base à un traité avec la nation zouave* ». Fort d'un projet entré très rapidement en réalisation, il écrivait le 23 août au ministre de la Guerre : « *Il existe dans les montagnes situées à l'est d'Alger une peuplade considérable qui donne des soldats aux gouvernements d'Afrique qui veulent les soudoyer. Les hommes dont elle se compose se nomment Zouaves. Deux mille m'ont offert leur service ; cinq cents sont déjà réunis à Alger. J'ai cru devoir suspendre leur organisation jusqu'à l'arrivée de mon successeur.* »

Bourmont ne le précise pas à son ministre. La peuplade en question s'appelle la tribu des Zouaoua, implantée à l'est d'Alger. Francisée pour donner zouaves, cette terminologie passera à l'Histoire.

Dans la corbeille de Bourmont, Clauzel découvre le projet « *Zouaves* ». Il en comprend, d'emblée, l'intérêt. Dès le 1er octobre, il prend un arrêté ayant pour but d'organiser ce corps de zouaves : « *Il sera formé un ou plusieurs bataillons de zouaves ; chaque bataillon sera composé de six compagnies.* » L'arrêté prévoit la composition de ces bataillons : 22 officiers dont 6 indigènes, 673 sous-officiers et hommes de troupe majoritairement autochtones (31 Français seulement). Les zouaves correspondent bien à une troupe de recrutement local.



Extrait de la publication

Tout a été fixé : solde, prime d'alimentation, armement, tenue. Cette dernière se voulait « *l'habillement maure* », avec une calotte rouge, une ceinture en toile de coton bleu, une veste avec manches et un pantalon court.

La marche sur Médéa à 60 km au sud d'Alger, qui impose de franchir l'Atlas blidéen au célèbre tenia (col) de Mouzaia, donne aux zouaves une première occasion de s'exprimer. Ils dévoilent leur endurance et leur vaillance.

L'expérience paraît concluante. Paris approuve et, courant décembre, fait envoyer 3 000 fusils d'infanterie et 1 500 sabres pour armer les zouaves. Brusquement, une décision du ministre de la Guerre remet en question les fondements du nouveau corps. La capitale, à l'occasion et à la suite de la Révolution de juillet 1830, avait vu surgir d'un peu partout des révolutionnaires transformés en peu de temps en désœuvrés. Le gouvernement songeait à s'en débarrasser. Les expédier en Afrique offre une porte de sortie.

Clauzel voit ainsi débarquer un flux d'individus, baptisés « *volontaires parisiens* ». Le 12 février 1831, il décide de les affecter aux deux bataillons de zouaves déjà constitués, le premier sous le chef de bataillon Maumet, le second sous le chef de bataillon Duvivier. Cette mesure, à court terme, transforme le corps.

Un corps qui, en dépit de sa belle conduite à Médéa, révèle des faiblesses. La discipline, à l'européenne, déplaît. Il y a des désertions avec armes et effets. L'environnement familial est hostile. « *Mon fils est parti pour les Chrétiens, c'est un infidèle, un traître, il faut le brûler* », déclare un père. Ce qui sera exécuté.

Clauzel ne fait qu'un passage. (Il reviendra.) Ses initiatives n'avaient pas l'heur de satisfaire les ministères. Berthezène, son successeur, se retrouve avec un problème zouaves à solutionner : des autochtones douteux et en faible nombre, des « *volontaires parisiens* » à y intégrer, de surcroît les officiers de l'encadrement, loin de donner satisfaction.

Pourtant, l'idée subsiste. Plus que jamais, Paris tient à réduire les régiments de ligne engagés et à trouver des effectifs sur place. Une ordonnance royale du 21 mars 1831 décide qu'« *il pourrait être formé en Afrique des bataillons et des escadrons*



Extrait de la publication

*de zouave*s ». Un escadron de zouaves avait effectivement été créé. Fort de 50 cavaliers, il ne représentait alors qu'une ébauche. Cette ordonnance du 21 mars revient sur l'organisation initiale de Clauzel. L'effectif global de chaque bataillon est porté à 29 officiers, 891 sous-officiers et soldats et 8 enfants de troupe.

Restait le déficit en personnel. Les « volontaires parisiens » représentent environ 3 000 hommes passablement tumultueux. De quoi étoffer les rangs. En quelques semaines, le 1er bataillon passe à 1201, le 2e à 1957 et un 3e, nouvellement créé, à plus de 500. L'institution, hâtivement formée, avec « *des hommes de sac et de corde* » (Berthezène *dixit*), pourrait capoter. La formation d'un 67e régiment d'infanterie de ligne permet d'y expédier bon nombre des fortes têtes et de clarifier la situation. Interfère surtout la qualité des officiers récemment affectés : le capitaine de La Moricière rejoignant Duvivier, le chef d'escadron Marey, le commandant de Gardereins reconnu le plus brave soldat de l'armée française. Ces cadres donnent une âme aux zouaves. Leur corps, qui ne deviendra régiment qu'en 1842, se fait remarquer. Il s'illustre dans une nouvelle incursion sur Médéa en juillet 1831. À la fin de cette même année, il sera regardé comme l'émule des troupes régulières.

Les chefs de bataillon, Marey et Duvivier, se heurtent toutefois à une difficulté majeure. Comment organiser leur unité, en tenant compte de la diversité du recrutement ? Duvivier penchait pour deux compagnies françaises et six compagnies indigènes. Au combat, les deux premières étaient destinées à jouer le rôle de réserve du bataillon. Ces idées apportaient une réponse tactique sans résoudre le problème de la spécificité du corps. Il en sera longtemps ainsi. Une ordonnance royale du 25 décembre 1835 réorganise le corps des zouaves à deux bataillons, chaque bataillon ayant deux compagnies françaises et quatre *arabes*. Les zouaves demeurent une unité mixte. En 1836, Clauzel, revenu, les regarde comme une troupe indigène. L'année suivante, elle perd une bonne partie de ce caractère. Mieux payés ailleurs, nombre d'indigènes désertent et changent de métier. Le recrutement local s'avère difficile. Si l'on croit Bugeaud, en premier séjour en Afrique, à la tête de la division d'Oran, ce serait à cause du port du sac. « *Les naturels du pays*

*ont horreur de le porter* », affirme-t-il dans une lettre au ministre de la Guerre.

La prise de Constantine, le 13 octobre 1837, jette du lustre sur les zouaves. Ils sont les héros du jour. Leur colonne, sous La Moricière, a forcé les remparts et s'est enfoncée dans les ruelles de l'antique Cirta.

Le virage serait-il pris ? En janvier 1838, si l'on en croit le journal du maréchal de Castellane, « *Les zouaves avaient quelques arabes au début ; ils n'en ont plus maintenant* ». Connaissant mal le pays sur le fond, Castellane s'avance trop. Le recrutement indigène se poursuit. Le maréchal Valée, gouverneur général de l'Algérie, après la mort de Danrémont devant Constantine, le 12 octobre 1837, est hostile à ce mélange. Il plaide pour l'uniformité des corps réguliers et demande la dissolution des zouaves. Le ministre de la Guerre ne le suit qu'à moitié. Il apprécie cette troupe composée de Français volontaires et acclimatés, et d'indigènes vaillants et dévoués. Constantine a prouvé sa valeur. Le rapport au roi du 21 décembre 1838 estime que le licenciement d'un corps ayant « *toujours servi avec distinction ne s'imposait pas* ». Valée s'obstine et perd. Une ordonnance du 4 août 1839 prévoit la création d'un troisième bataillon d'une troupe à laquelle le duc d'Orléans, le mois suivant, trouve « *fort bonne mine* ».

L'évolution constatée s'accélère. En 1840, le futur général du Barail le remarque. « *Les zouaves ne comptaient plus guère que des Français. Cependant, il y restait encore quelques gens du pays, Arabes ou Kabyles, qui avaient pris goût à la vie militaire ou qui n'avaient pas voulu quitter leurs frères d'armes.* »

Servir aux zouaves est devenu un honneur. Le commandant Saint-Arnaud qui y est affecté ne tarit pas d'éloges. Le 23 avril 1841, il écrit à son frère : « *Quels hommes, quels soldats, quels officiers, quel esprit de corps ! Les zouaves, c'est la garde impériale de l'Afrique, la vieille garde !* » Six mois plus tard, il renchérit : « *Toujours les zouaves en avant. Faut-il prendre un col, les zouaves ; on craint pour l'arrière-garde, les zouaves ; on craint pour le flanc gauche, les zouaves sur le flanc gauche. Un bataillon est-il engagé, vite les zouaves, sac à terre, et au pas de course courez les soutenir. On fait une lieue, on se bat, et on refait une autre lieue pour venir*



Extrait de la publication

*reprendre ses sacs. L'armée est établie au bivouac depuis trois heures ; tout le monde a dormi et mangé la soupe ; les zouaves arrivent, et pour se lever le lendemain, deux heures avant les autres !* »

Cette notoriété, acquise par la vaillance, obtient récompense. On parlait du corps des zouaves. En 1842, il est officiellement dénommé régiment des zouaves. Le colonel Cavaignac, sur ses rangs depuis 1840, en devient le commandant en titre.

De cette nouvelle génération de soldats, on dira vite : « brave comme un zouave ! ». On colportera aussi qu'ils sont débrouillards, malins, habiles pour se faufiler de jour comme de nuit. Ils font tant et si bien qu'ils reçoivent le surnom de « chacals » qui se retrouve dans leur célèbre refrain :

*Pan, pan l'Arbi*
*Les chacals sont par ici*
*Par ici, par là-bas*
*Sur la route de Mascara.*

Mais d'où proviennent-ils ces zouaves, porteurs d'une chéchia rouge, destinés à s'inscrire dans la gloire de l'armée française et la vie parisienne[1] ? Ils sont français, issus des quatre coins de l'hexagone, préférant aventures et risques outre-Méditerranée à la monotonie ingrate du monde rural ou industriel. Professionnels accomplis, ils allient esprit frondeur au bivouac et rigueur dans l'action. Pour commander des zouaves, il suffit de marcher avec eux et en tête. Ils suivent. La Moricière l'a prouvé à Constantine en 1837. Leur histoire ne fait que débuter.

*

Depuis 1842, les bataillons de zouaves, présents essentiellement dans l'Algérois, formaient un régiment de zouaves. 1852. Saint-Arnaud est ministre de la Guerre et Randon commande à Alger. Les deux généraux, avec une bonne dizaine d'années d'Afrique derrière eux chacun, connaissent bien les troupes

1. Le zouave du pont de l'Alma fait figure d'indicateur privilégié des crues de la Seine.



Extrait de la publication

d'Algérie. D'un commun accord, ils transforment le régiment unique de zouaves depuis 1842 en trois régiments (décret du 13 février 1852). Ce régiment eut à sa tête des colonels reconnus dignes du corps : Cavaignac, Ladmirault, Canrobert, d'Aurelles de Paladines, Bourbaki. Ses anciens bataillons, renforcés, deviennent les 1er, 2e et 3e régiments de zouaves.

Au sein de l'armée d'Afrique, les zouaves, incontestablement, possèdent le droit d'aînesse. Ils datent de 1830. Les légionnaires les suivent de peu. Leur acte de naissance porte sans ambiguïté 10 mars 1831.

> Louis-Philippe, roi des Français
> À Tous présents (*sic*) et à venir, Salut
> Vu la loi du 9 mars 1831
> Sur le rapport de notre ministre, Secrétaire d'État au Département de la Guerre,
> Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :
> ARTICLE 1er. Il sera formé une Légion composée d'étrangers. Cette Légion portera la dénomination de Légion étrangère.
> ARTICLE 2. Les bataillons de la Légion étrangère auront la même formation que les bataillons d'infanterie de ligne française excepté qu'ils n'auront point de compagnie d'élite [1]. Chaque compagnie sera, autant que possible, composée d'hommes de même nation qui parleront la même langue.
> ARTICLE 3. Pour la solde, les masses et son administration, la Légion étrangère sera assimilée aux régiments français.
> L'uniforme sera bleu avec le simple passepoil garance et le pantalon de même couleur. Les boutons seront jaunes et porteront la mention : Légion étrangère.
> ARTICLE 4. Tout étranger qui voudra faire partie de la Légion étrangère ne pourra y être admis qu'après avoir contracté devant un sous-intendant militaire un engagement volontaire.
> ARTICLE 5. La durée de l'engagement sera de trois ans au moins et de cinq ans au plus.
> ARTICLE 6. Pour être reçus à l'engagement, les étrangers devront n'avoir pas plus de quarante ans et avoir au moins dix-huit ans accomplis et la taille d'un mètre cinquante-cinq centimètres.
> Ils devront en outre être porteurs :

1. Les compagnies d'élite, datant de Napoléon, regroupent les meilleurs éléments. Y appartenir est un honneur. Ses membres préfèrent en faire partie comme simple grenadier plutôt que détenir un grade si modeste soit-il. On peut y voir une certaine analogie avec la Garde impériale.

*La France coloniale*
Tome 1. La Gloire de l'Empire
Tome 2. Retour à l'Hexagone

•

*La Guerre d'Algérie*
Genèse et engrenage d'une tragédie
(Ouvrage couronné par l'Académie française)

•

*Les maquis de la Libération*
1942-1944

•

*Les parachutistes de la Légion*
1948-1962

•

*Pas même un caillou*
Pages écrites en 1962 en Algérie dans la passion du moment

•

*42, rue de la Santé*
Une prison politique – 1867-1968

•

*Saint-Cyr*
Deux siècles au service de la France
Prix Jacques Chabannes, 2003

N° d'édition : L.01EUCN000448.N001
Dépôt légal : avril 2012

Extrait de la publication

# PIERRE MONTAGNON

# L'ARMÉE D'AFRIQUE

## De 1830 à l'indépendance de l'Algérie

1830 : La France met pied sur une terre qui sera dénommée Algérie. Au fil des décennies, la métropole étend son pouvoir sur la Tunisie et le Maroc.

1962 : L'indépendance de l'Algérie marque la fin de l'autorité française sur son territoire. Pendant ces 132 années de présence sur son sol, s'est ainsi façonnée une composante originale de l'armée française, qui a participé à toutes les guerres et à tous les combats menés par la métropole : campagnes coloniales, guerres de Crimée, d'Italie et du Mexique, guerres de 1870, 1914-1918, 1939-1945. Elle a fourni l'ossature de la célèbre 2e DB du général Leclerc et de la Première Armée de la Libération.

Pierre Montagnon retrace dans ce livre cette magnifique épopée où l'héroïsme, le sang versé, la fidélité envers la France et la fraternité unirent des combattants issus d'origines très diverses.

*Pierre Montagnon, saint-cyrien, a servi dans l'Armée d'Afrique de 1954 à 1961, dans les rangs de la Légion étrangère. Historien, conférencier, lauréat de l'Académie française, commandeur de la Légion d'honneur à titre militaire, il est l'auteur de nombreux ouvrages parus chez Pygmalion, dont :* La Guerre d'Algérie, La Conquête de l'Algérie, La France coloniale, *etc.*

Pygmalion

Extrait de la publication

12-IV-N Création Studio Flammarion

Poste de police de zouaves, illustration extraite de l'*Album Militaire, scènes de la vie du soldat*, 1915 © Rue des Archives/PVDE – Tirailleurs algériens défilant le 14 juillet 1957 sur les Champs Élysées à Paris © Rue des Archives/AGIP